Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D29DPACT_JUI26-DE

DSJVAP - MCLG

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

29- ASSOCIATION CONCERTS CLASSIQUES - CONCERTS 2026 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rapporteuse : M. HERVE

Créée en janvier 2025, l'association fougeraise « concerts classiques » développe les objectifs suivants :

- Promouvoir la musique classique et ses grands répertoires auprès d'un large public ;

- Organiser des concerts et événements autour du piano et de la musique de chambre ;

- Favoriser la rencontre et l'échange entre les artistes et le public ;

- Donner la possibilité à des jeunes musiciens (pianistes, musique de chambre) de se produire devant un public, (jeunes issus de Conservatoires de Musique nationaux ou régionaux et/ou en devenir professionnel).

L'association a organisé sa première manifestation le samedi 11 octobre 2025 au Théâtre Victor Hugo, avec deux concerts. Le bilan positif avec une fréquentation satisfaisante a encouragé l'association a organisé une seconde édition cette année.

Aussi, le samedi 17 octobre 2026 au Théâtre Victor Hugo, l'association proposera une programmation étoffée d'un concert supplémentaire :

- un concert de midi (de 12h à 13h) intitulé « concert de poche » (innovation) ;

- à 16h concert pour un public familial, violoncelle, chant, piano : répertoire musical sur le thème animalier (Sains Sens, Ravel, Poulenc…) ;

- à 20h : concert violon, piano - œuvres de Mozart, Brahms…

Parallèlement, des médiations avec le Conservatoire de Musique de Fougères sont programmées avec la participation d'élèves aux concerts ainsi qu'une exposition à l'office de tourisme de photographies de l'édition 2025 réalisées par le photographe Nicolas Dalaudier.

Le budget prévisionnel de la manifestation 2026 s'élève à 6 833 €. L'association a sollicité une aide financière de la Ville de Fougères d'un montant de 650 €.

Avec l'avis favorable unanime de la Commission Culture, Patrimoine et Economie Touristique, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « concerts classiques » d'un montant de 650 € pour l'aide à l'organisation des concerts 2026 selon la présentation ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2026 - Chapitre 65 -Ligne de crédits 12003.

Signé électroniquement par Amélie LEPARENTIER le 01/07/2026 15:45:29

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D29DPACT_JUI26-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

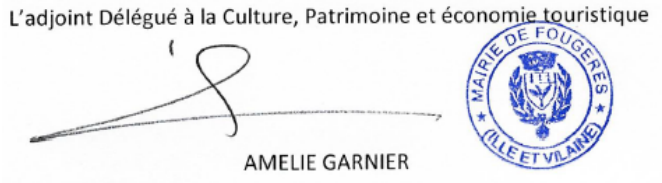


ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:37+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique



AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:49:30+02:00

Signé électroniquement par Amélie GARNIER le 01/07/2026 15:49:29